

Communiqué de Presse

31 Mars 2014

Carnet « Ensemble, agissons pour préserver le climat »

A l'occasion de la **Semaine du Développement durable**, du 1^{er} au 7 avril, La Poste lance un carnet de 12 timbres-poste inédit valorisant les éco-gestes, avec le soutien de l'ADEME.



Visuel disponible sur demande / Maquette non contractuelle

12 éco-gestes simples que chacun devrait connaître et appliquer

La Poste émet début avril 2014 un nouveau carnet de timbres-poste autocollants accompagnant la **Semaine du développement durable** qui a lieu tous les ans du 1^{er} avril jusqu'au 7 avril 2014. Cette année, le thème porte sur « **Consommer autrement** ». Cette Semaine, organisée par le ministère de l'Écologie, **fait la promotion d'un changement des comportements en faveur du développement durable**, partout en France.

Le carnet comporte 12 timbres-poste valorisant chacun un éco-geste à destination du grand public. 12 timbres-poste pour inciter de manière ludique et pédagogique chaque citoyen à adopter des gestes simples en faveur du développement durable.

Les timbres du carnet sont au tarif de la Lettre verte 20 g (pour les lettres d'un poids inférieur ou égal à 20 g), à destination de la France, et distribuée en 48h, d'une façon plus économique et plus respectueuse de l'environnement.

A chaque titre de timbre correspond une bonne pratique, que soutient et promeut l'ADEME¹, partenaire de La Poste sur ce projet :

- **Vendre et acheter d'occasion** : c'est un bon moyen de réduire la quantité d'objets jetés et, d'après une étude de [l'ADEME](#), en 2012, l'achat de produit d'occasion est aussi un moyen de se faire plaisir pour 89% des Français.
- **Eteindre les appareils en veille** : dans nos foyers, 15 à 50 équipements sont dotés d'un mode veille. La consommation globale de ces veilles a augmenté de [30 %](#) ces 10 dernières années et contribue à alourdir les factures d'électricité.
- **Du bio dans nos assiettes** : l'offre a tendance à s'élargir, notamment dans la grande distribution (marque distributeur) et les magasins discount ce qui fait baisser certains prix de produits biologiques.
-
- **Fuite d'eau : Vite signalée, Vite réparée** : un robinet qui goutte gaspille jusqu'à [120 litres par jour](#). Une fuite de chasse d'eau représente jusqu'à 1 000 litres par jour d'eau potable qui partent directement à l'égout.
- **Trions et recyclons le papier** : en France, [moins d'un papier sur deux](#) est trié, alors même que tous les papiers se trient et se recyclent.
- **Maîtrisons la température ambiante** : baisser son chauffage de 20°C à 19°C permet de réduire sa consommation d'énergie de [7%](#).
- **L'eau est précieuse, préservons-la** : le débit courant d'un robinet est de [12 litres](#) par minute. *Ne laissez le robinet ouvert que lorsque vous utilisez vraiment l'eau.*
- **Pensons au covoiturage** : en 2012, [91 %](#) des Français interrogés (87 % en 2007) déclarent connaître le covoiturage et 26 % l'ont déjà pratiqué.
- **Vive les transports en commun !** : un passager du métro consomme environ 14 fois moins d'énergie qu'en utilisant sa voiture, d'après le [guide « Optimiser ses déplacements »](#).
- **Economisons l'énergie** : [30 minutes d'éclairage](#) inutile par jour équivalent à 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an.
- **Vive l'éco conduite !** : pour un trajet Lyon-Paris, passer de [130 à 120 km / h](#) sur l'autoroute, avec une voiture moyenne, représente 18 minutes de trajet en plus, mais une économie de carburant entre 3,5 et 4,5 litres en moyenne.
- **Trouvons une seconde vie à nos déchets** : 96% des Français, estiment que le réemploi est un mode de consommation qui a de l'avenir.

¹ **L'ADEME EN BREF**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

**Informations
techniques...**

Création et conception graphique : France Dumas

Impression : héliogravure

Format des timbres : 33 mm x 20 mm

Format du carnet : 256 mm x 54 mm

Valeur des timbres "Lettre Verte" 20g : 0,61 €

Prix de vente du carnet : 7,32 €

Tirage : 3 600 000 exemplaires

**Informations
pratiques...**

Le carnet sera présenté en **avant-première** les 1^{er} et 2 avril 2014 :

- Sur le Salon Produrable (Porte Maillot)

Il sera vendu **en avant-première le 4 avril 2014 à :**

- **Paris (75), Le Carré d'Encre**, de 10h à 18h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

- **Salon des Seniors du 3 avril 2014 au 6 avril 2014 :**

Porte de Versailles – Parc des expositions – hall 2.2 allée B stand n° 19 tous les jours de 10h à 19h et le dimanche 6 avril de 10h à 18h

Il sera vendu dans les bureaux de poste **à partir du 4 avril 2014**, par correspondance à Phil@poste service clients, sur le site Internet www.laposte.fr/timbres et au **Carré d'Encre**.

Service clients : Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 Périgueux Cedex

Pour des informations actualisées en permanence :
www.laposte.fr/leportaildutimbre

CONTACTS PRESSE

Agence Point Virgule

Chrystel Libert –Tél : 01 73 79 50 63 – clibert@pointvirgule.com

Karine Blanc –Tél : 01 73 79 50 65 – kblanc@pointvirgule.com